



L'édito

Dr Nikan MOHTADI - Coordinateur de l'APICEM Grand Ouest

Madame, Monsieur, cher(e) confrère et confrère,

APICRYPT est reconnu pour être le premier réseau médical de France, en flux comme en nombre d'utilisateurs, **avec près de 60 millions de courriers en 2015, probablement 60 000 utilisateurs en fin d'année et un taux d'équipement des laboratoires qui atteint les 90%.**

Cet annuaire est le plus fourni et le plus fiable dans le domaine de la santé en France.

L'APICEM* s'honore d'avoir atteint de tels résultats, car ils contribuent directement à une meilleure prise en charge et à un gain de temps consacré au patient ainsi qu'à une réduction de la mortalité et d'événements indésirables liés à une mauvaise communication entre la ville et l'hôpital.

Tout cela a été fait seulement en utilisant un système de mutualisation des coûts entre chaque utilisateur, dans le seul objectif de mettre à disposition des professionnels de santé, des outils issus des nouvelles technologies de l'information et la communication.

En ce qui concerne l'interopérabilité avec les MSS, elle sera assurée, un travail en commun entre l'ASIP et l'APICEM a eu lieu tout au long de l'élaboration de celle-ci.

Il est important de rappeler que la MSS a vocation à créer un espace de confiance au sein duquel des opérateurs de messagerie pourront s'installer. Des opérateurs avec lesquels l'APICEM pourrait devenir interopérables. La messagerie MSS ne sera pas exclusive dans cet espace de confiance.

Il faut dans un premier temps que l'APICEM obtienne l'agrément d'hébergeur de données de santé pour intégrer cet espace de confiance, car l'interopérabilité avec la MSS nécessitera le décryptage des messages APICRYPT ce qui ne peut se faire que dans le cadre de cet agrément. L'APICEM attend la réponse positive à l'obtention de ce statut en principe en novembre.

La convergence est techniquement possible. Les développeurs travaillent actuellement. Le calendrier de mise en service de cette interopérabilité dépend du temps de réponse de l'ASIP mais également de la vitesse de peuplement de l'espace sécurisé de l'ASIP. Il ne suffit pas d'être conforme, il faut surtout s'assurer que cet espace génère de l'information qui ait vocation à circuler. Lorsque celle-ci présentera un volume suffisant, l'APICEM sera prête à mettre en œuvre les passerelles communicantes.

Enfin et pour résumer, **APICRYPT est la 1re messagerie médicale sécurisée des professionnels de santé pour des raisons simples :**

- **APICRYPT s'intègre dans la majorité des logiciels métiers.** Pour faciliter ces intégrations natives ou possibles grâce à un module que nous fournissons gratuitement, **l'APICEM travaille avec près de 300 éditeurs de logiciels métiers,**

- **un annuaire en ligne permet de retrouver rapidement les confrères** en choisissant ses propres critères de recherche : nom, spécialité, département...

- Un Webmail permet également la consultation des messages en dehors du cabinet.

- Une application tablette et smartphone est téléchargeables sur Google Play et APP Store.

- **Une assistance technique gratuite et efficace est disponible 6 jours/7.**

La large utilisation d'APICRYPT au quotidien par de très nombreux professionnels de santé enrichit les échanges et de nouveaux usages se font jour, apportant une réelle plus-value aux dossiers professionnels et aux collaborations entre professionnels, ce que contribue à l'amélioration de la qualité des soins et de nos pratiques.

Bien confraternellement,

Dr Nikan MOHTADI

Coordinateur de l'APICEM Grand Ouest

La solution, le DM2P

Le DM2P, Dossier Médical Professionnel Partagé, dont l'expérimentation démarre en octobre 2015 sur une dizaine de sites, est né en Bretagne. Imaginé par le Docteur MOHTADI, ce dossier médical partagé repose sur plusieurs fondamentaux.

Il est à usage strictement professionnel, c'est-à-dire un accès spécifique aux médecins clairement identifiés. Les patients n'y ont pas accès, même si leur consentement est demandé avant l'activation du DM2P.

Il est autoalimenté automatiquement pour près de 95% de son contenu, par les flux des professionnels de santé inscrits.

Le DM2P est un dossier synthétique, simple dans son contenu, tout en répondant aux exigences de sécurité en termes d'accès et d'hébergement. Il contient 2 grands volets distincts :

- **Le Résumé Médical Clinique (RMC).** La gestion de ce volet est sous la responsabilité du médecin traitant qui remplira les 4 champs : identité du patient, antécédents, traitements en cours et correspondants du patient

- **La Gestion Électronique de Documents (GED).** Ce volet se remplit automatiquement à partir du flux des messageries sécurisées Apicrypt via un connecteur spécifique centré sur l'identité du patient

Le DM2P est la prolongation naturelle de la messagerie sécurisée APICRYPT, apportant une plus-value dans les usages des professionnels de santé. Il permet le partage via ce dossier médical d'informations centrées sur le patient.

En chiffres..

Nombre de DM2P potentiels grâce à APICRYPT en BRETAGNE

Nombre d'habitants fin 2014*

3 273 343

Nombre de patients suivis à l'aide d'APICRYPT

sur les 12 derniers mois**	Depuis 2008**
+ de 1,5 millions	+ 2,8 millions

Nombre de messages reçus

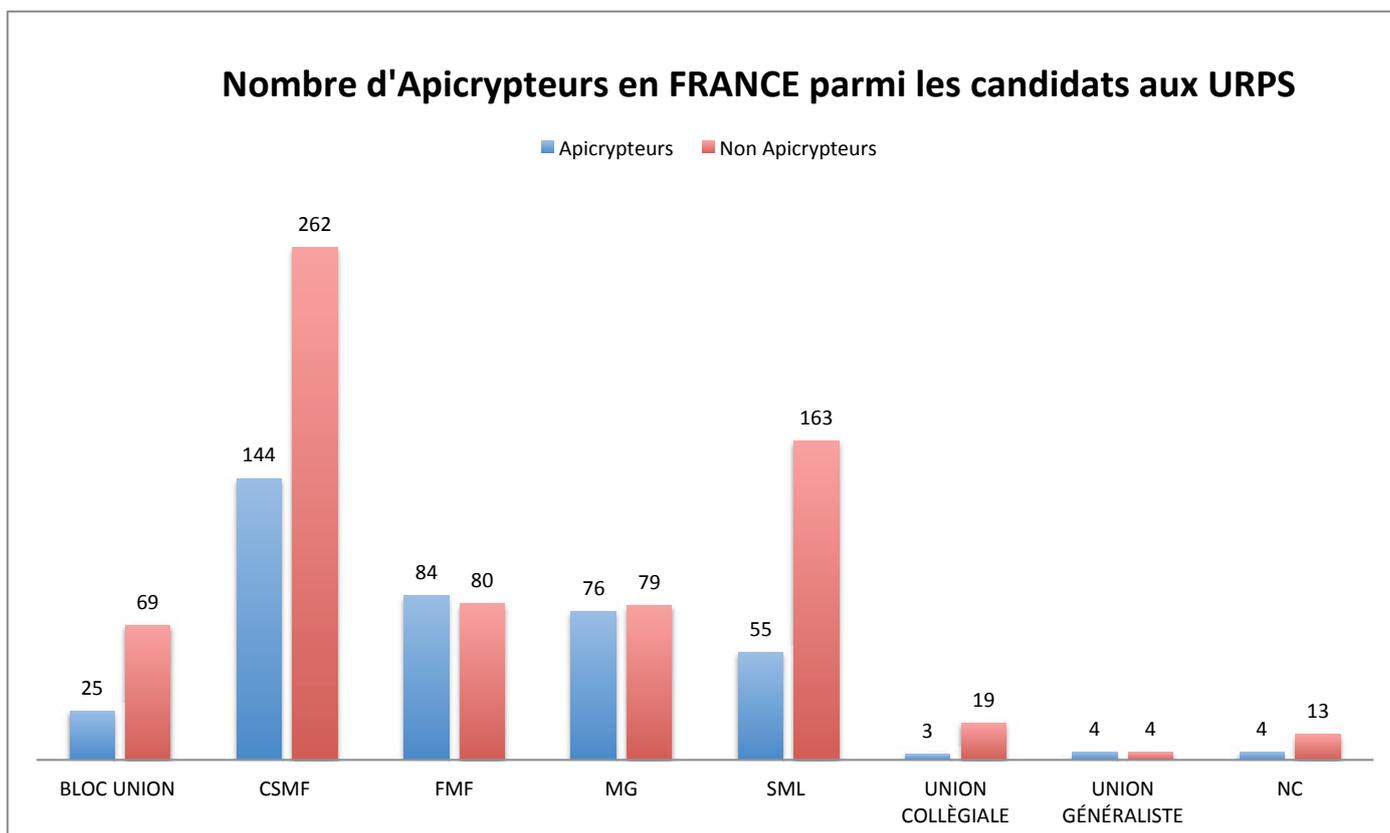
sur les 12 derniers mois**	Depuis 2008**
+ de 5 millions	+ de 20 millions

Sur les 12 derniers mois**

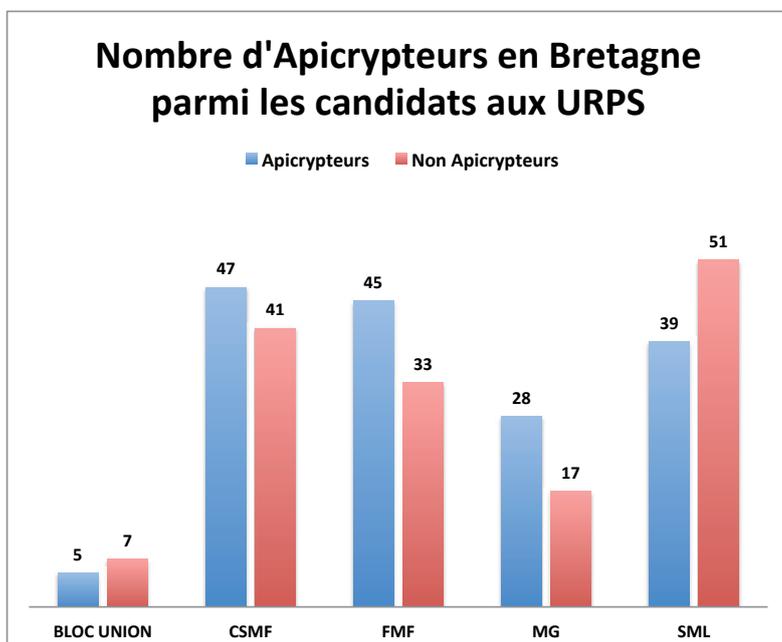
**45% des bretons
ou patients suivis en Bretagne
auraient vu un DM2P ouvert et alimenté!**

Les élections URPS, les candidats apicrypteurs

APICRYPT fédère les professionnels de santé, au-delà des métiers (133 spécialités médicales et paramédicales y sont représentées) et au-delà des clivages syndicaux.



Parmi la liste des candidats aux élections régionales aux URPS « médecin » en Bretagne, les apicrypteurs sont représentés dans chaque syndicat.



Nombre d'Apicrypteurs parmi les candidats aux URPS en BRETAGNE

Tous syndicats confondus

Apicrypteurs	Non Apicrypteurs
164	149
52%	48%

Les flux de messages hospitaliers bretons

Les flux hospitaliers vers les médecins de ville constituent en Bretagne 7,31 % de la totalité des flux alimentant les dossiers informatisés de patients. Les pouvoirs publics entendent contraindre les établissements de soins à faire passer ceci par la MSS, en promettant aux établissements de soins qui accepteraient de faire du prosélytisme auprès des médecins de ville pour atteindre certains objectifs de flux, une prime financière non négligeable.

Bien sot serait celui qui prendrait le risque d'interrompre ces flux, pourtant, essentiels au suivi du malade et à la coordination des soins ce qui relèverait de l'insouciance coupable qui n'aura pour conséquence que d'augmenter le nombre de décès au titre des événements graves liés aux soins par manque de communication ville-hôpital.

Ce faisant la DGOS interviendrait directement, sur des fonds publics, dans l'équipement informatique des cabinets libéraux. Les libéraux et leurs représentants n'accordent pas cette légitimité à la DGOS. Depuis très longtemps, les libéraux font confiance au système APICRYPT qui leur permet dans le même temps de recevoir des 93 % de courriers qui ne sont pas des documents hospitaliers. Cette intervention directe dans un secteur devenu concurrentiel à l'aide de fonds publics a quelque chose de très désagréable.

L'espace sécurisé que met en place l'ASIP a pour vocation d'y accueillir des opérateurs, peut-être les ordres ou au moins celui des médecins, qui pourront y proposer des outils qui ne seront pas ou qui ne resteront pas gratuits, car proposer une messagerie sécurisée a forcément un coût.

Toutefois, il sera à terme, nécessaire de mettre en place une interopérabilité entre le système APICRYPT et la MSS dès lors que les établissements de soins se mettront à l'utiliser. Mais, ceci nécessitera l'agrément d'hébergeur de données de santé pour l'APICEM qui gère APICRYPT, puisque la mise en œuvre de cette interopérabilité nécessitera l'ouverture des courriers cryptés ce qui n'avait jamais été le cas jusqu'à ce jour. Il est probable que nous en profiterons pour ajouter un certain nombre de plus-values purement professionnelles aux courriers qui seront échangés telles que des notions de traçabilité d'horodatage ou de signature électronique.

Pour la Bretagne, 71 établissements de soins différents utilisent APICRYPT, adressent 685 400 documents vers 1 340 destinataires libéraux et en reçoivent 393 000 en retour (15% des flux hospitaliers « France entière).

En matière de flux, c'est le CHU de Brest qui envoie le plus grand nombre de courriers avec près de 150 000 messages, ces 12 derniers mois, vers 459 destinataires différents. Puis vient le centre hospitalier intercommunal de Cornouaille, avec 120 000 courriers, suivi de près par le CHU de Rennes à 117 000 courriers. En nombre de destinataires différents, c'est toujours le CHU de Brest qui envoie ses courriers à 459 destinataires, suivi par le centre hospitalier de Saint-Brieuc (300 destinataires) et le groupe VIVALTO-SANTE de cliniques privées vers 158 destinataires.

Nous reviendrons très prochainement vers vous, pour vous exposer le calendrier de la mise en place de l'interopérabilité.

Dr Nikan MOHTADI
Coordinateur de l'APICEM Grand Ouest

Les SPAMS : veillez aux bons usages...

L'usage inapproprié d'APICRYPT et l'envoi de courriers en nombre non désirés (SPAM) ou de pièces jointes non exploitables dans votre logiciel métier peuvent empêcher une utilisation optimale de la messagerie en santé. Les SPAMS sont les messages qui vont parasiter votre messagerie APICRYPT et qui ne concernent pas le suivi d'un patient : invitations aux réunions, congrès, annonce de déménagement, annonces personnelles.

Même s'ils peuvent sembler légitimes, ces messages en nombre, dont l'objet ne concerne pas le suivi patient, n'ont pas leur place dans la messagerie APICRYPT.

L'APICEM s'engage et engage chaque jour ses utilisateurs à respecter les règles de bon usage en matière de communication médicale électronique. Ces messages peuvent bloquer les logiciels métiers de vos correspondants...

Lors de votre inscription, la signature de la charte de respect vous a sensibilisés (disponible sur notre site internet).

Ne mettez donc pas en péril la confiance de vos correspondants accordée à notre service ; le SPAM nuit gravement à la santé !

Avant tout envoi, demandez-vous si ce message a besoin d'être crypté...

En Bretagne, près de 20 tentatives de SPAMS ont eu lieu en moins d'un an et elles ont toutes été bloquées !

